

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 28 JANVIER 2014 À COMPTER DE 11h45, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 11h45.

Les Membres du Conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2014-01-55

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1 Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
 - 2 Adoption de l’ordre du jour;**
 - 3 Fin d’emploi au service des travaux publics**
 - 4 Période de questions;**
 - 5 Levée de la séance**
-

3. FIN D’EMPLOI AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS;

RÉSOLUTION 2014-01-56

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil mette un terme à l'emploi du responsable des travaux publics, M. Nicolas-Éric Vary, en date du 28 janvier 2014;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à remettre à M. Vary tous documents ainsi que toutes sommes pouvant lui être dus au terme de la Loi, de même que tout autre document utile et approprié à la terminaison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 PÉRIODE DE QUESTION

5 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2014-01-57

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE la présente séance soit et est levée à 12h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière